

COMMUNIQUÉ No. 13 — 23 juin 2020
INFORMATIONS

aux pasteurs, aux équipes pastorales paroissiales et aux congrégations religieuses

Chers frères et sœurs dans le Christ,

La réouverture progressive des portes de nos églises marque certainement une nouvelle étape dans notre vie ecclésiale. Afin de continuer ensemble le cheminement, voici quelques informations :

A) Processus d'approbation de réouverture de la paroisse : rappel

Tel qu'annoncé, les paroisses qui attesteront qu'elles ont mis en place les mesures requises recevront de l'Archevêché l'autorisation d'ouvrir les portes de leurs lieux de culte. Pour ce faire, les étapes suivantes sont requises :

1. Vérifier la liste de contrôle pour vous guider dans la préparation de votre paroisse à travers les différentes étapes du processus de déconfinement : <https://bit.ly/Listedeverification>
2. Demander l'autorisation de rouvrir votre église en remplissant le formulaire en ligne en suivant le lien : <https://bit.ly/demandeREOUVERTURE>
3. La demande sera traitée et évaluée afin d'établir si les critères d'admissibilité permettant de passer à la première phase du processus de déconfinement sont satisfaits.
4. Le comité diocésain donnera l'autorisation de rouvrir les portes des églises.

B) Affiches et produits sanitaires

1. Vous trouverez également sur le site diocésain un **modèle d'affiche** avec les règles de sécurité à suivre dans l'église et pour recevoir la communion : <https://bit.ly/2Yr10Ts>
2. L'Archevêché vous propose aussi des **fournisseurs** lesquels sont en mesure de fournir un kit de départ des produits sanitaires et des articles de signalisations : <https://bit.ly/3dluVAF>

C) Suivi des questions sur le déconfinement et prochain webinaire 25 juin en soirée

1. **Suivis** : la participation en grand nombre (plus de 600 personnes) aux webinaires organisés par le comité de déconfinement pour présenter le guide diocésain a démontré un intérêt réel et pressant à la réouverture de nos églises. Vous pouvez le visionner en suivant le lien : <https://bit.ly/Webinaire16juin> De nombreuses questions ont été acheminées avant, pendant et après les webinaires. Vous trouverez un résumé des réponses sur le site : <https://bit.ly/deconfinementFAQ> . Le comité diocésain est également là pour vous soutenir. N'hésitez pas à contacter un des membres : M. Jean-Chrysostome Zoloshi, Prêtre, chargé de projets ; M. Jean-Pierre Couturier, Curé Mission Marie Auxiliatrice ou Mme Marie Hatem, PhD, professeure, École de Santé Publique, Université de Montréal. Veuillez adresser vos questions ou toute demande d'information à : deconfinement@diocesemontreal.org

2. **Webinaire 25 juin en soirée** : pour compléter la formation et s'informer davantage sur les mesures en cours d'implantation pour la réouverture des lieux de culte, un webinaire aura lieu **le jeudi 25 juin 2020** : de 19 h 30 – 20 h 15 (45 min en français) et de 20 h 15 – 21 h 00 (45 min en anglais). Si vous vous étiez déjà inscrit au webinaire du 16 ou 17 juin 2020, vous pourrez vous connecter en utilisant le même lien le 25 juin pour l'une ou l'autre session. <https://bit.ly/Webinaire25juin>.

D) Collaboration entre paroisses d'un même milieu/doynné

1. Toutes les paroisses ne seront pas prêtes à rouvrir en même temps. Il se peut que votre communauté décide de le faire ultérieurement et autrement. Nous vous invitons à **prendre contact avec les équipes paroissiales de votre milieu ou du doynné** pour vous aider les uns les autres à **développer une possible collaboration** quant aux pratiques de déconfinement ou à l'entraide pour la célébration des messes.
2. Les mois passés ont suscité de nouvelles manières d'être et de faire Église. Le défi qui nous attend tous est de ne pas retourner à ce que nous faisons comme si rien ne s'était passé ; ce n'est pas non plus de simplement faire les mêmes choses avec des moyens technologiques nouveaux, mais de profiter de ce que nous avons appris pour être créatifs et avoir le courage d'innover. Pour imaginer des activités renouvelées, on suggère cet automne **la réalisation et l'évaluation de projets à court terme**.

E) Des prêtres pour un soutien en paroisse

1. Je tiens à **remercier tous les prêtres** qui ont maintenu le cap pendant le confinement et qui ont fait preuve de créativité afin d'assurer un soutien spirituel aux différentes communautés. Pour les prochains mois, d'ici à ce que les mesures de distanciation physique soient levées (vraisemblablement pas avant la diffusion d'un vaccin) l'apport des prêtres sera d'autant plus nécessaire que **certaines paroisses voudront ajouter des célébrations** eucharistiques afin de respecter les règles de santé publique.
2. Je lance **un appel aux prêtres, diocésains ou religieux**, qui sont en mesure d'**aider leurs confrères** dans le ministère en paroisse **au cours des mois de juillet et août**, de bien vouloir contacter le comité diocésain de déconfinement et lui faire part de votre disponibilité : deconfinement@diocesemontreal.org. De même, si votre milieu se trouve dans la situation d'avoir besoin de renfort pour les célébrations sacramentelles, veuillez envoyer un message à la même adresse.

F) Funérailles le dimanche en après-midi

Pour les funérailles qui ont été déplacées à cause de la pandémie et si on ne peut faire autrement, **exceptionnellement** pendant les mois d'été, les **funérailles pourront avoir lieu le dimanche en après-midi à l'église**. La célébration devra être faite sous forme d'une liturgie de la Parole tout en respectant les règles de la santé publique.

G) Messe de la Saint-Jean-Baptiste

Le mercredi 24 juin prochain, à 8 h 00, Mgr Lépine présidera une messe en la solennité de Saint Jean-Baptiste, notre saint patron. La messe sera célébrée à huis clos dans la cathédrale Marie-Reine-du-Monde et pourra être suivie en direct sur Télévision Sel et Lumière : <https://seletlumieretv.org>

H) Disponibilité des Services diocésains pendant les mois de juillet et août et repartir ensemble

- 1. Les services diocésains** : la majorité des employés des services diocésains sont présentement disponibles, en télétravail. **Le retour au travail de l'ensemble du personnel se fait d'ici le 20 juillet.** Il leur est demandé cependant de prendre une partie de leurs vacances d'ici la mi-août. Certaines personnes seront donc indisponibles à différentes périodes au cours des prochaines semaines. Le Département des services administratifs aux fabriques demeure disponible durant l'été pour toutes vos questions au sujet de l'administration. **Les bureaux diocésains (2000) restent fermés jusqu'au 17 août.** Par la suite, un accès limité sera possible aux visiteurs, sur rendez-vous. Plus d'informations vous parviendront.
- 2. Repartir ensemble** : notre archevêque demande à l'ensemble du personnel des services diocésains d'être de retour des vacances le 17 août, afin **d'accompagner les milieux paroissiaux** et autres dans la planification, la reprise et le remodelage de leurs activités pour l'année qui vient, selon le calendrier annoncé dans le communiqué No. 12: de septembre à décembre 2020 : finaliser et imaginer ; de janvier à mai 2021 : mener les activités renouvelées.

Nous vous informons d'ores et déjà qu'un **événement diocésain de relance** est en préparation pour la mi-septembre; un calendrier de planification annuelle des événements diocésains est aussi en construction.

Nous vous invitons à tenir compte de ces indications dans la planification du retour au travail de votre personnel, pastoral et de soutien, afin de bien coordonner nos efforts communs.

Bon déconfinement à chacun et chacune !

En Jésus Ressuscité,



+ Alain Faubert, VG
Évêque auxiliaire à Montréal

N.B.: une traduction officielle en anglais de ce communiqué suivra sous peu